AppleCare+ pour Apple Display
AppleCare+ pour Mac

Comment les Droits des Consommateurs Affectent ce Plan

LES AVANTAGES CONFÉRÉS PAR CE PLAN S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS PRÉVUS PAR LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS. CE PLAN NE DOIT PAS PORTER PRÉJUDICE AUX DROITS ACCORDÉS PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS APPLICABLE, Y COMPRIS LE DROIT DE BÉNÉFICIER DE RECOURS EN VERTU DES LOIS SUR LES GARANTIES ET DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS EN CAS DE NON-RESPECT PAR APPLE DE SES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES.

Conditions Générales – Canada (à l'Exception du Québec)

1. Le Plan

Ce contrat (le « Plan ») régit les services fournis par Apple en vertu des plans ci-dessus et inclut les conditions du présent document, votre Confirmation du Plan (la « Confirmation du Plan ») ainsi que le reçu de caisse d'origine pour votre Plan. Votre Confirmation du Plan vous sera fournie au moment de la souscription ou vous sera envoyée automatiquement par la suite. Si vous avez souscrit à votre Plan auprès d'Apple, vous pouvez obtenir une copie de votre Confirmation du Plan en accédant à la page mysupport.apple.com/products.

Les avantages en vertu de ce Plan s'ajoutent à vos droits en vertu des lois applicables, à la garantie matérielle du fabricant ainsi qu'à l'assistance technique gratuite. Les conditions du Plan s'appliquent de la même manière, qu'il s'agisse d'une durée de couverture déterminée (un « Plan à Durée Déterminée »), d'une durée de couverture mensuelle récurrente (un « Plan Mensuel ») ou d'une durée de couverture annuelle récurrente (un « Plan Annuel »), sauf mention contraire. Votre Plan peut être payé par vous ou un tiers qui finance ou paie autrement votre Plan (un « Fournisseur de Plan de Paiement »).

Le Plan couvre l'équipement suivant (collectivement, l'« Équipement Couvert ») : (i) l'ordinateur Mac ou le moniteur de marque Apple figurant sur votre Confirmation du Plan (y compris la base et/ou le support VESA de marque Apple inclus avec votre moniteur de marque Apple ou acheté en même temps que celui-ci) ainsi que les accessoires de marque Apple contenus dans l'emballage d'origine (l'« Appareil Couvert »), et (ii) une souris de marque Apple, un Magic Trackpad et/ou un clavier de marque Apple si inclus avec l'Appareil Couvert (ou acheté avec un Mac mini, un Mac Pro ou un Mac Studio), un support VESA et/ou une base de marque Apple si inclus ou acheté avec un Appareil Couvert Mac, les modules de mémoire Apple (mémoire vive) et un Apple USB SuperDrive (les « Accessoires Mac ») si utilisés avec l'Appareil Couvert et achetés à l'origine deux ans ou moins avant l'achat de l'Appareil Couvert. L'Équipement Couvert doit avoir été acheté ou loué neuf auprès d'Apple ou d'un Revendeur Agréé Apple. Si la propriété légale de l'Équipement Couvert vous est transférée, le Plan doit vous être transféré conformément à la Section 10. L'Équipement Couvert comprend tout produit de remplacement qui vous est fourni par Apple au titre de la Section 3 de ce Plan.

Ce Plan est destiné à s'appliquer et s'applique uniquement à votre Équipement Couvert. Ce Plan n'est pas destiné à une utilisation commerciale et ne peut pas être utilisé pour votre gain financier, y compris, mais sans s'y limiter, afin d'obtenir des services pour des appareils appartenant à d'autres personnes, qui ne sont pas couverts par ce Plan. Par souci de clarté, sauf dans la mesure prévue par la Section 10 de ce Plan pour les transferts de Plans à Durée Déterminée, vous ne pouvez pas vendre, transférer, sous-traiter, déléguer ni attribuer vos droits en vertu de ce Plan. Apple a le droit de surveiller vos demandes de services pour s'assurer de la conformité avec les conditions générales de ce Plan. La violation de cette clause peut causer la résiliation par Apple de ce Plan.

2. Durée et Renouvellement du Plan

La couverture du Plan commence lorsque vous souscrivez au Plan et continue, à moins d'être résiliée, jusqu'à la date précisée dans votre Confirmation du Plan (la « Durée du Plan »).

Pour les Plans Mensuels, la Durée du Plan est d'un (1) mois. Votre Plan se renouvellera automatiquement

chaque mois, à moins d'une résiliation en vertu de la Section 9 ci-dessous, et jusqu'à ce qu'elle prenne effet, y compris si Apple n'est plus en mesure d'offrir des services pour votre Équipement Couvert en raison de l'indisponibilité des pièces de service, auquel cas Apple vous fournira un préavis écrit de résiliation de trente (30) jours, ou tel que requis autrement par la loi. Les Plans Mensuels peuvent ne pas être offerts pour tous les Équipements Couverts.

Pour les Plans Annuels, la Durée du Plan est d'un (1) an. Votre Plan se renouvellera automatiquement chaque année, à moins d'une résiliation et jusqu'à ce qu'elle prenne effet en vertu de la Section 9 ci-dessous, y compris si Apple n'est plus en mesure d'offrir des services pour votre Équipement Couvert en raison de l'indisponibilité des pièces de service, auquel cas Apple vous fournira un préavis écrit de résiliation de soixante (60) jours, ou tel que requis autrement par la loi. Les Plans Annuels peuvent ne pas être offerts pour tous les Équipements Couverts.

Pour les Plans à Durée Déterminée, la Durée du Plan est déterminée dans votre Confirmation du Plan. Apple n'est pas dans l'obligation de renouveler votre Plan à Durée Déterminée. Si Apple propose un renouvellement, Apple en déterminera le prix et les conditions.

Pour les Plans Mensuels, les Plans Annuels et les Plans à Durée Déterminée payés par versements (lorsque disponibles), vous acceptez que la carte de crédit, la carte de débit ou une autre source de paiement autorisée, par exemple Apple Pay, (la « Source de Paiement ») utilisée pour la souscription initiale à votre Plan (ou le premier paiement de votre Plan si non autrement payé par un Fournisseur de Plan de Paiement), soit conservée au dossier afin d'être automatiquement débitée avant le premier jour de chaque période de renouvellement ou période de facturation des versements (selon le cas) suivant votre paiement initial. Si votre Source de Paiement ne peut pas être débitée pour une raison quelconque et que vous n'avez pas fait le paiement approprié à temps d'une autre façon, votre couverture du Plan cessera à la date d'échéance. Apple a le droit, mais pas l'obligation, d'accepter les paiements en retard et de maintenir votre Plan à partir de la date du paiement en retard, y compris d'autoriser un renouvellement. Pour les Plans Mensuels et Annuels seulement, si le prix de votre Plan Mensuel ou Annuel est modifié lors du renouvellement, vous serez informé à l'avance de l'augmentation de prix, conformément à la Section 11 de ce Plan.

Vous trouverez le prix du Plan sur le reçu de caisse d'origine fourni par Apple ou le vendeur auprès duquel vous avez souscrit à votre Plan (un « Revendeur Agréé Apple »).

3. Qu'est-ce qui est Couvert?

3.1 Services Matériels en Cas de Défauts ou de Batterie Épuisée (« Service Matériel »)

Le Service Matériel est fourni si, pendant la Durée du Plan, vous soumettez une réclamation valide en informant Apple qu'un défaut de matériaux ou de fabrication est apparu dans l'Équipement Couvert ou, en ce qui concerne un Équipement Couvert qui utilise une batterie rechargeable intégrée, que la capacité de la batterie de l'Appareil Couvert à conserver une charge électrique est inférieure à quatre-vingts pour cent (80 %) de ses spécifications d'origine. Consultez la Section 3.3 pour connaître les détails d'exécution du Service Matériel.

Les exclusions de la couverture Matérielle en vertu de ce Plan s'appliquent comme décrit à la Section 4.

3.2 Services en cas de Dommages Accidentels causés par la Manipulation (« Service DAM »)

Un Service DAM est fourni si, pendant la Durée du Plan, vous soumettez une réclamation valide en informant Apple que l'Appareil Couvert a cessé de fonctionner en raison de dommages accidentels causés par la manipulation découlant d'un événement externe inattendu et involontaire (par exemple, une chute ou des dommages causés par un contact avec un liquide en cas de déversement) (« DAM »). Les dommages doivent affecter le fonctionnement de votre Appareil Couvert. Consultez la Section 3.3 pour connaître les détails d'exécution du Service DAM.

Les exclusions du Service DAM en vertu de ce Plan s'appliquent comme décrit à la Section 4.

3.3 Exécution de la Couverture Matérielle et des Services DAM

Si, pendant la Durée du Plan, vous soumettez une réclamation valide de Service Matériel ou une réclamation valide de Service DAM, Apple, à sa discrétion : (i) réparera le défaut en utilisant des pièces neuves ou des pièces Apple authentiques d'occasion qui ont été testées et qui respectent les exigences fonctionnelles d'Apple ou (ii) remplacera l'Équipement Couvert par un produit de remplacement neuf ou composé de pièces Apple authentiques neuves et/ou d'occasion qui ont été testées et qui respectent les exigences fonctionnelles d'Apple.

Si une réparation ou un remplacement en vertu des points (i) et (ii) n'est pas possible ou disponible, selon ce qu'Apple détermine, Apple, à sa seule discrétion, vous remboursera au moyen d'un crédit Apple Store, d'une Apple Gift Card envoyée à votre Compte Apple ou d'espèces, le montant égal au prix de détail actuel d'Apple de l'Appareil Couvert (ou, si Apple ne vend pas actuellement le modèle d'Appareil Couvert, au prix de détail auquel Apple a vendu pour la dernière fois le modèle de l'Appareil Couvert) ou le montant payé pour l'Appareil Couvert d'après la preuve d'achat d'origine, selon le montant le plus élevé. En cas de remboursement, l'Appareil Couvert d'origine deviendra la propriété d'Apple, et votre Plan sera automatiquement résilié, car vous ne posséderez plus l'Appareil Couvert.

Le Service DAM est assujetti au paiement des frais de service énoncés ci-dessous. Chaque Service DAM que vous recevez constitue un « Événement de Service », assujetti aux frais de service énoncés ci-dessous.

Si Apple échange l'Appareil Couvert, tous les produits de remplacement fournis dans le cadre de ce Plan auront des fonctionnalités identiques ou substantiellement similaires (par exemple, un modèle différent, ou le même modèle dans une autre couleur, avec des fonctionnalités ou capacités technologiques identiques ou meilleures) à celles de l'Appareil Couvert d'origine, ou, à la discrétion d'Apple, le produit de remplacement sera du même modèle ou d'un modèle plus récent, mais avec des fonctionnalités ou des capacités technologiques ou fonctionnelles différentes de celles de l'Appareil Couvert d'origine. Si Apple échange l'Appareil Couvert, le produit d'origine devient la propriété d'Apple, et le produit de remplacement devient votre propriété, avec une couverture en vigueur pendant la Durée du Plan restante.

Apple peut utiliser pour les services des appareils ou des pièces de remplacement provenant d'un autre pays que celui d'où provenaient l'Appareil Couvert ou les pièces d'origine.

Les exclusions s'appliquent comme décrit ci-dessous.

3.4 Frais de Service et Événements de Service

Chaque fois que vous recevez des services DAM, il s'agit d'un « Événement de Service », assujetti aux frais d'Événement de Service énoncés ci-dessous. Vous avez le droit de bénéficier d'un nombre illimité d'Événements de Service pour votre Appareil Couvert pendant que le Plan est actif, jusqu'à la date à laquelle le Plan est résilié ou prend autrement fin. Les demandes d'Événements de Service soumises et reçues par Apple après que le Plan a été résilié ou a pris fin ne seront pas couvertes par le Plan.

Important : Veuillez consulter la Section 4 pour connaître les exclusions du Service DAM.

Les frais de service suivants s'appliquent à chaque Événement de Service :

	MacBook Neo 13" (A18 Pro)	Mac (tous les autres modèles)	Apple Display
Événement de Service DAM de Niveau 1 - Dommage DAM à l'Écran Uniquement - Dommage DAM au Boîtier Inférieur Uniquement	69 $ CA	129 $ CA	129 $ CA
Événement de Service DAM de Niveau 2 - Autres Dommages Accidentels	209 $ CA	379 $ CA	379 $ CA

* *Les frais excluent les taxes applicables que vous devez payer.*

Pour les Événements de Service pour Dommages Accidentels et les niveaux respectifs indiqués ci-dessus,

« Écran » comprend l'écran en verre et le boîtier extérieur du couvercle (le cas échéant). « Boîtier Inférieur » comprend le boîtier dans lequel se trouve le clavier, le clavier lui-même et le boîtier extérieur inférieur (le cas échéant).

Pour que les frais d'Événement de Service DAM de Niveau 1 s'appliquent, l'Équipement Couvert ne doit présenter aucun dommage supplémentaire autre que le Dommage à l'Écran Uniquement ou le Dommage au Boîtier Inférieur Uniquement lorsque ce dommage supplémentaire empêcherait Apple de réparer l'Écran ou le Boîtier Inférieur de l'Équipement Couvert. L'Équipement Couvert présentant des dommages à l'Écran et au Boîtier Inférieur, ou l'Équipement Couvert présentant des dommages supplémentaires au-delà de l'Écran ou du Boîtier Inférieur, sera assujetti aux frais d'Événement de Service DAM de Niveau 2.

Les réparations de l'Écran Uniquement ne sont offertes que pour l'Équipement Couvert doté d'un écran en verre et/ou d'un boîtier extérieur.

Les Dommages Accidentels à la base de marque Apple et/ou au support VESA utilisés avec votre écran de marque Apple seront classés comme un Événement de Service DAM de Niveau 1.

Veuillez noter que si vous demandez un service au titre de ce Plan dans un pays autre que le Canada, les frais de service ou les frais équivalents locaux peuvent devoir être payés dans la devise de ce pays et au tarif applicable dans ce pays. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter apple.com/legal/sales-support/applecare/applecareplus/ et sélectionner l'appareil et l'emplacement appropriés où vous demandez un service afin de consulter les conditions et les frais applicables.

3.5 Assistance Technique

Pendant la Durée du Plan, Apple vous donnera un accès prioritaire à l'assistance technique par téléphone et sur le Web pour l'Équipement Couvert (l'« Assistance Technique »). L'Assistance Technique peut comprendre une aide à l'installation, au démarrage, à la configuration, au dépannage et à la restauration (à l'exclusion de la récupération des données), y compris le stockage, la récupération et la gestion de fichiers ; l'interprétation des messages d'erreur du système ; et la détermination du moment où un Service Matériel est requis ou lorsque la couverture DAM peut être applicable. Apple offrira une assistance pour la version alors à jour des logiciels pris en charge ainsi que la Version Majeure antérieure. Aux fins de la présente section, l'expression « Version Majeure » désigne une version importante du logiciel qui est diffusée commercialement par Apple sous un numéro de version de format « 1.0 » ou « 2.0 » et qui ne constitue pas une version bêta ou une version préliminaire.

L'Assistance Technique d'Apple se limite à ce qui suit : (i) l'Équipement Couvert ; (ii) le Système d'Exploitation (« macOS ») de marque Apple et les applications logicielles de marque Apple préinstallées ou conçues pour fonctionner avec l'Équipement Couvert (les « Logiciels Grand Public ») ; (iii) les problèmes de connectivité entre l'Équipement Couvert et un ordinateur ou un appareil qui satisfait aux caractéristiques de connectivité de l'Équipement Couvert et qui fonctionne sous un système d'exploitation pris en charge par l'Équipement Couvert.

Les exclusions s'appliquent comme décrit ci-dessous.

4. Qu'est-ce qui n'est Pas Couvert?

4.1 Service Matériel et Service DAM

Apple peut limiter le Service Matériel et le Service DAM au pays où l'Équipement Couvert a été acheté à l'origine.

Apple n'offrira pas de Service Matériel ni de Service DAM dans les circonstances suivantes :

(a) protection contre l'usure normale ou pour réparation des dommages esthétiques n'affectant pas la fonctionnalité de l'Équipement Couvert ;
(b) maintenance préventive ;
(c) remplacement de l'Équipement Couvert en cas de perte ou de vol ;

(d) réparation de dommages, y compris les dommages physiques excessifs (par exemple, les produits écrasés, pliés ou submergés dans un liquide) causés par une conduite imprudente, abusive, délibérée ou intentionnelle, ou par toute utilisation de l'Équipement Couvert d'une manière anormale ou non prévue par Apple ;
(e) installation, retrait ou mise au rebut de l'Équipement Couvert ou de l'équipement qui vous est fourni pendant que l'Équipement Couvert fait l'objet d'un service ;
(f) réparation de dommages causés par un produit qui n'est pas l'Équipement Couvert ;
(g) réparation de dommages causés à un produit qui n'est pas l'Équipement Couvert, y compris les pièces ou accessoires de tiers utilisés avec l'Équipement Couvert ;
(h) réparation de tout dommage à l'Équipement Couvert (quelle qu'en soit la cause) si l'Équipement Couvert a été ouvert, a fait l'objet d'un service (y compris aux fins de mises à niveau et d'extensions), modifié ou altéré par une personne autre qu'Apple ou un représentant autorisé d'Apple ;
(i) réparation de conditions préexistantes de l'Équipement Couvert si vous avez acheté le Plan après avoir acheté l'Équipement Couvert ;
(j) réparation de tout dommage causé à l'Équipement Couvert dont le numéro de série a été modifié, dégradé ou retiré ;
(k) réparation de dommages causés par un incendie, un tremblement de terre, une inondation ou d'autres causes externes similaires ;
(l) protection contre les dommages causés par la présence de matières dangereuses, y compris, mais sans s'y limiter, des matières biologiques et des allergènes, qui présentent un risque pour la santé humaine ;
(m) perte, perte d'utilisation, dommages, corruption, impossibilité d'accéder à tout matériel ou logiciel électronique, ou à des composants de ceux-ci, ou impossibilité de les manipuler, lorsque ceux-ci sont utilisés pour stocker, traiter, accéder à, transmettre ou recevoir des renseignements dans l'Équipement Couvert à la suite de toute cause ou perte autre que les pertes couvertes spécifiquement mentionnées dans le présent Plan, y compris tout accès non autorisé à un tel système ou toute utilisation non autorisée de celui-ci, une attaque par déni de service, ou la réception ou transmission de code malveillant ; ou
(n) perte, perte d'utilisation, dommages, corruption, impossibilité d'accéder à des données électroniques stockées dans l'Équipement Couvert ou impossibilité de les manipuler, y compris toute perte de ce type causée par un accès non autorisé à ces données ou une utilisation non autorisée de celles-ci, une attaque par déni de service, ou la réception ou transmission de code malveillant.

L'installation de pièces de tiers peut avoir une incidence sur votre couverture. Comme condition à la réception du Service Matériel ou du Service DAM, tout l'Équipement Couvert doit être retourné à Apple dans son intégralité, y compris toutes les pièces d'origine ou tous les composants de remplacement autorisés par Apple. Cette restriction ne limite pas vos droits en vertu de la loi sur la protection des consommateurs.

4.2 Assistance Technique

Apple n'offrira pas d'Assistance Technique dans les circonstances suivantes :

(a) utilisation ou modification de l'Équipement Couvert, de macOS ou des Logiciels Grand Public d'une manière pour laquelle l'Équipement Couvert ou le logiciel n'est pas conçu ;
(b) problèmes qui peuvent être résolus par la mise à niveau des logiciels vers la version la plus récente ;
(c) produits de tiers, leurs effets sur l'Équipement Couvert, macOS ou les Logiciels Grand Public ou leurs interactions avec ceux-ci ;
(d) utilisation d'un ordinateur ou d'un système d'exploitation qui n'est pas lié à des Logiciels Grand Public ou à des problèmes de connectivité avec l'Équipement Couvert ;
(e) logiciels autres que macOS ou les Logiciels Grand Public ;
(f) Logiciels Grand Public désignés comme des versions « bêta », des « prélancements », des « prévisualisations » ou les logiciels désignés de manière semblable ;
(g) dommages ou perte de logiciels ou de données stockés ou enregistrés sur l'Équipement Couvert (remarque : la récupération et la réinstallation des programmes logiciels et des données d'utilisateur ne sont pas couvertes en vertu du présent Plan) ;
(h) navigateurs Web, applications de courriels et logiciels de fournisseurs de services Internet de tiers ou configurations de macOS nécessaires à leur utilisation ;
(i) perte, perte d'utilisation, dommages, corruption, perte d'accessibilité, incapacité de manipulation de n'importe quel matériel électronique, logiciel ou composant de ceux-ci utilisés pour stocker, traiter,

consulter, transmettre ou recevoir de l'information dans l'Équipement Couvert en raison d'une cause ou d'une perte autre que les pertes couvertes spécifiquement mentionnées dans le présent Plan, y compris l'accès non autorisé à un tel système ou l'utilisation non autorisée de celui-ci, une attaque par déni de service, ou la réception ou transmission d'un code malveillant ; ou

(j) perte, perte d'utilisation, dommages, corruption, perte d'accessibilité, incapacité de manipulation de n'importe quelles données électroniques stockées dans l'Équipement Couvert, y compris les pertes causées par un accès non autorisé à de telles données ou l'utilisation non autorisée de celles-ci, une attaque par déni de service, ou la réception ou transmission d'un code malveillant.

5. Comment Obtenir du Service et de l'Assistance

Vous pouvez obtenir un service ou de l'Assistance Technique en appelant Apple ou en accédant à support.apple.com/fr-ca. Vous devez fournir le Numéro de Contrat de votre Plan ou le Numéro de Série de l'Appareil Couvert. Vous devez également, sur demande, présenter votre Confirmation du Plan ainsi que le reçu de caisse d'origine de votre Appareil Couvert et de votre Plan.

6. Options de Service

Apple peut changer la méthode utilisée pour vous offrir des services de réparation ou de remplacement ainsi que l'admissibilité de votre Équipement Couvert à bénéficier d'une méthode de service particulière. Les options de service sont soumises aux lois, réglementations et exigences légales locales, étatiques et fédérales applicables. Certaines options de service peuvent ne pas être disponibles dans les endroits où les lois, règlements ou exigences légales applicables restreignent ou interdisent l'expédition, le transport, l'importation, l'exportation ou le retour des appareils, ou interdisent autrement l'option de service.

Le service sera limité aux options disponibles dans le pays où vous demandez le service. Les options de service, la disponibilité des pièces et les délais de réponse peuvent varier. Si le service n'est pas disponible pour l'Équipement Couvert dans un pays qui n'est pas le pays d'achat, vous pourriez être responsable des frais d'expédition et de manutention pour obtenir un service dans un pays où le service est disponible. Si vous cherchez à obtenir un service dans un pays qui n'est pas le pays d'achat, vous devez respecter l'ensemble des lois et des réglementations applicables en matière d'importation et d'exportation et vous êtes responsable de tous les droits de douane, de la TVA et des autres taxes et frais connexes. En cas de service international, Apple peut réparer ou échanger des produits et des pièces avec des produits et des pièces comparables qui respectent les normes locales.

Apple vous fournira le Service Matériel ou DAM par une ou plusieurs des options suivantes :

(a) Service en magasin. Le Service en magasin est offert pour la plupart des Équipements Couverts. Apportez l'Équipement Couvert dans un magasin de détail appartenant à Apple ou chez un Fournisseur de Services Agréé Apple (un « FSAA ») offrant un service en magasin. Les services seront effectués sur place, ou le magasin peut envoyer l'Équipement Couvert dans un Centre de Réparation Apple (un « CRA ») aux fins de l'exécution du service. Vous devez récupérer rapidement l'Équipement Couvert.

(b) Service sur place. Le service sur place est offert pour de nombreux ordinateurs de bureau (et de nombreux ordinateurs portatifs au Canada) ainsi que pour le moniteur de marque Apple, si l'emplacement de l'Équipement Couvert est à moins de 80 kilomètres (50 miles) d'un Fournisseur de Services sur Place Agréé Apple. Certaines pièces pouvant faire l'objet d'un service de pièces DIY, conformément à la description ci-dessous, ne sont pas admissibles au service sur place. Si Apple détermine qu'un service sur place est disponible, Apple enverra un technicien de service à l'emplacement de l'Équipement Couvert. Le service sera effectué à cet endroit, ou le technicien apportera l'Équipement Couvert à un FSAA ou dans un CRA afin qu'il soit réparé. Si l'Équipement Couvert est réparé chez un FSAA ou dans un CRA, Apple s'occupera de le transporter jusqu'à votre emplacement après le service. Si le technicien de service n'obtient pas l'accès à l'Équipement Couvert à l'heure convenue, toute visite ultérieure sur place peut être assujettie à des frais supplémentaires.

(c) Service par la poste. Le service direct par la poste est offert pour la plupart des Équipements Couverts. Si Apple considère que votre Équipement Couvert peut bénéficier du service par la poste, Apple vous enverra des connaissements prépayés (et, au besoin, le matériel d'emballage). Vous devrez expédier l'Équipement Couvert à

un centre CRA, conformément aux instructions d'Apple. Une fois les services effectués, le CRA vous retournera l'Équipement Couvert. Apple paiera les frais d'expédition à destination et en provenance de votre emplacement si vous suivez toutes les instructions.

(d) Service de pièces effectué par le client (« DIY »). Le service de pièces DIY est offert pour de nombreux Équipements Couverts. Il vous permet d'effectuer vous-même le service de votre Équipement Couvert. Dans tous les cas, Apple n'est pas responsable des coûts de main-d'œuvre engagés relativement au service de pièces DIY. Si le service de pièces DIY est offert, le processus suivant s'applique :

(i) Service exigeant le retour de la pièce de l'Équipement Couvert remplacée à Apple. Apple peut demander une autorisation de carte de crédit à titre de garantie au montant du prix de détail de la pièce de remplacement de l'Équipement Couvert et des coûts d'expédition applicables. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir l'autorisation de carte de crédit, le service pourrait ne pas vous être fourni, et Apple vous offrira d'autres solutions de service. Apple vous fera parvenir la pièce de l'Équipement Couvert de remplacement accompagnée des instructions pour son installation, le cas échéant, ainsi que les exigences de retour de la pièce de l'Équipement Couvert remplacée. Si vous suivez les instructions, Apple annulera l'autorisation de carte de crédit, et aucun montant ne vous sera facturé pour la pièce de l'Équipement Couvert de remplacement et les frais d'expédition à destination et en provenance de votre emplacement. Si vous ne retournez pas la pièce de l'Équipement Couvert remplacée selon les instructions ou si vous retournez un produit, une pièce ou un accessoire remplacé qui n'est pas admissible à ce service, Apple fera porter le montant autorisé sur votre carte de crédit.

(ii) Service n'exigeant pas le retour de la pièce de l'Équipement Couvert remplacée à Apple. Apple vous fera parvenir sans frais la pièce de l'Équipement Couvert de remplacement accompagnée des instructions pour son installation, le cas échéant, ainsi que les exigences de mise au rebut de la pièce remplacée.

7. Vos Responsabilités

En vue de recevoir des services ou de l'assistance en vertu du Plan, vous acceptez (i) de fournir votre Numéro de Contrat du Plan et une copie de votre preuve d'achat d'origine du Plan ; (ii) de fournir les renseignements nécessaires à propos des symptômes et des causes des problèmes touchant l'Équipement Couvert ; (iii) de répondre aux demandes de renseignements nécessaires pour diagnostiquer l'Équipement Couvert ou en assurer le service ; (iv) de suivre les instructions d'Apple ; (v) de mettre à jour les logiciels aux versions actuelles publiées avant de faire une demande de service ; (vi) de sauvegarder les logiciels et les données se trouvant sur l'Équipement Couvert.

PENDANT LE SERVICE MATÉRIEL, APPLE SUPPRIMERA LE CONTENU DE L'ÉQUIPEMENT COUVERT, REFORMATERA LE SUPPORT DE STOCKAGE ET RÉINSTALLERA LA CONFIGURATION INITIALE DES LOGICIELS DE L'ÉQUIPEMENT COUVERT ET DES MISES À JOUR SUIVANTES, CE QUI SUPPRIMERA TOUS LES LOGICIELS ET TOUTES LES DONNÉES QUI SE TROUVAIENT SUR L'ÉQUIPEMENT COUVERT AVANT LE SERVICE. Apple vous retournera votre Équipement Couvert ou fournira un produit de remplacement selon la configuration d'origine de l'Équipement Couvert, sous réserve des mises à jour applicables. Apple peut, au cours du Service Matériel, installer des mises à jour de macOS qui empêcheront l'Équipement Couvert de rétablir une version antérieure de macOS. Les applications de tiers installées sur l'Équipement Couvert peuvent ne pas être compatibles ni fonctionner avec l'Équipement Couvert à la suite de la mise à jour de macOS. Il vous incombera de réinstaller tous les autres programmes logiciels, toutes les données et tous les mots de passe.

8. Limitation de la Responsabilité

DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, APPLE ET SES EMPLOYÉS ET MANDATAIRES NE POURRONT EN AUCUNE CIRCONSTANCE ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU TOUT PROPRIÉTAIRE SUBSÉQUENT DE L'ÉQUIPEMENT COUVERT RELATIVEMENT AUX DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES COÛTS DE RÉCUPÉRATION, DE REPROGRAMMATION OU DE REPRODUCTION DES PROGRAMMES OU DES DONNÉES, LE DÉFAUT D'ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET LA PERTE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES, DE BÉNÉFICES, DE RECETTES OU D'ÉCONOMIES ANTICIPÉES, DÉCOULANT DES OBLIGATIONS D'APPLE EN

VERTU DE CE PLAN. DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA RESPONSABILITÉ D'APPLE ET DE SES EMPLOYÉS ET MANDATAIRES ENVERS VOUS ET TOUT PROPRIÉTAIRE SUBSÉQUENT DÉCOULANT DE CE PLAN SE LIMITE AU MONTANT INITIAL PAYÉ POUR CE PLAN. APPLE REJETTE EN PARTICULIER TOUTE GARANTIE SELON LAQUELLE (i) APPLE SERA EN MESURE DE RÉPARER OU DE REMPLACER L'ÉQUIPEMENT COUVERT SANS RISQUE D'ENDOMMAGER OU DE PERDRE LES PROGRAMMES OU LES DONNÉES, (ii) APPLE ASSURERA LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES, OU (iii) LE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT SERA ININTERROMPU OU EXEMPT D'ERREUR.

LES AVANTAGES CONFÉRÉS PAR CE PLAN S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS PRÉVUS PAR LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS. DANS LA MESURE OÙ LA RESPONSABILITÉ PEUT ÊTRE LIMITÉE EN VERTU DESDITES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS, LA RESPONSABILITÉ D'APPLE SE LIMITE, À SON ENTIÈRE DISCRÉTION, À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT COUVERT OU À LA PRESTATION DU SERVICE. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DONC IL EST POSSIBLE QUE CERTAINES DES PRÉCÉDENTES LIMITATIONS OU LA TOTALITÉ DE CELLES-CI NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS.

9. Résiliation

9.1 Vos Droits de Résiliation

Peu importe votre méthode d'achat, vous pouvez résilier le présent Plan à tout moment et pour tout motif et vous pourriez avoir droit à un remboursement, comme expliqué ci-dessous.

9.2 Comment Résilier

(a) Résiliation avec Retour de l'Appareil Couvert :

Pour résilier ce Plan en retournant votre Appareil Couvert (sauf en cas de reprise visé à la Section 9.6), dans la mesure permise par la politique de retour des appareils du canal de vente d'origine, vous devez retourner votre Appareil Couvert par le canal de vente d'origine (Revendeur Agréé Apple ou Apple). Si vous avez acheté l'Appareil Couvert auprès d'un Revendeur Agréé Apple, vous pourriez devoir contacter Apple comme mentionné ci-dessous pour résilier le Plan. Vous (ou votre Fournisseur de Plan de Paiement) recevrez un remboursement complet du Plan.

(b) Résiliation de Plans Achetés auprès de Revendeurs Agréés Apple :

(1) Si vous avez souscrit à un Plan à Durée Déterminée auprès d'un Revendeur Agréé Apple et le résiliez dans les trente (30) jours suivant l'achat du Plan, vous pourriez devoir résilier le Plan auprès du Revendeur Agréé Apple.

(2) Si vous avez souscrit à un Plan à Durée Déterminée auprès d'un Revendeur Agréé Apple et le résiliez plus de trente (30) jours après l'achat du Plan, vous pouvez :

(A) Appeler Apple au 1-800-263-3394 ; ou

(B) Envoyer un préavis écrit à Agreement Administration, BP 149125, Austin (TX) 78714-9125, États-Unis.

Si vous envoyez un préavis écrit afin de résilier votre Plan à Durée Déterminée, veuillez fournir le numéro de série de votre Appareil Couvert, votre Numéro de Contrat du Plan, la preuve d'achat de votre Plan ainsi que vos coordonnées. Votre Plan sera résilié à la réception de votre préavis écrit.

(3) Si vous avez souscrit à un Plan Mensuel ou Annuel auprès d'un Revendeur Agréé Apple, communiquez avec le Revendeur Agréé Apple pour résilier votre Plan.

(c) Résiliation de Plans Mensuels ou Annuels Achetés auprès d'Apple :

Pour une résiliation immédiate :

(1) Visitez support.apple.com/fr-ca/118218 (Français) ou support.apple.com/en-ca/118218 (Anglais). Si vous ne voyez pas votre Plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704 ;

(2) Accédez à la page support.apple.com/HT202039 sur votre Appareil Couvert et sélectionnez les liens « Résilier un abonnement » et « AppleCare+ ». Votre résiliation entrera en vigueur immédiatement. Si vous ne voyez pas votre Plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704 ;

(3) Appelez Apple au 1-800-263-3394 ; ou

(4) Envoyez un préavis écrit à Agreement Administration, BP 149125, Austin (TX) 78714-9125, États-Unis.

Si vous envoyez un préavis écrit afin de résilier votre Plan Mensuel ou Annuel, veuillez fournir le numéro de série de votre Appareil Couvert, votre Numéro de Contrat du Plan, la preuve d'achat d'origine de votre Plan ainsi que vos coordonnées.

(5) Vous pouvez aussi résilier votre Plan Mensuel ou Annuel en empêchant le renouvellement automatique de votre Plan Mensuel ou Annuel. Pour ce faire, désactivez la facturation du renouvellement en appelant Apple au 1-800-263-3394. Désactiver la facturation de renouvellement sera considéré comme une manifestation de votre intention de résilier votre Plan Mensuel ou Annuel, et votre Plan prendra fin à la fin du mois ou de l'année pour lesquels votre dernier paiement mensuel ou annuel a été effectué. Votre Plan Mensuel ou Annuel restera actif jusqu'à minuit, le dernier jour du mois ou de l'année en question. Il sera alors résilié, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

Votre défaut d'effectuer à temps la totalité d'un paiement mensuel ou annuel sera considéré comme l'expression de votre intention de résilier votre Plan, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

(d) Résiliation de Plans à Durée Déterminée Achetés auprès d'Apple :

Pour résilier un Plan à Durée Déterminée acheté auprès d'Apple, vous pouvez :

(1) Pour une résiliation immédiate, visitez support.apple.com/fr-ca/118218 (Français) ou support.apple.com/en-ca/118218 (Anglais). Si vous ne voyez pas votre plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704 ;

(2) Si l'option est disponible et seulement si le Plan à Durée Déterminée a été souscrit auprès d'Apple, suivez les étapes dans l'application d'Assistance Apple, qui peut être téléchargée dans l'App Store. Si vous ne voyez pas votre Plan lorsque vous essayez de le résilier, vous pourriez devoir d'abord terminer la configuration de votre Compte Apple. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, veuillez consulter la page support.apple.com/HT202704 ;

(3) Si l'option est disponible et seulement si le Plan à Durée Déterminée a été souscrit auprès d'Apple, accédez à la page getsupport.apple.com/products, sélectionnez « Couverture Matérielle », puis « Annuler un contrat AppleCare », et suivez les instructions ;

(4) Appelez Apple au 1-800-263-3394 ; ou

(5) Envoyez un préavis écrit à Agreement Administration, BP 149125, Austin (TX) 78714-9125, États-Unis.

Si vous envoyez un préavis écrit afin de résilier votre Plan à Durée Déterminée, veuillez fournir le numéro de série de votre Appareil Couvert, votre Numéro de Contrat du Plan, la preuve d'achat d'origine de votre Plan ainsi que vos coordonnées.

Pour résilier un Plan à Durée Déterminée financé par un Fournisseur de Plan de Paiement, contactez Apple au 1-800-263-3394 ou communiquez avec le Fournisseur de Plan de Paiement et demandez qu'il résilie le Plan en votre nom. Apple pourrait accorder votre remboursement à l'entité de financement qui lui a payé votre Plan.

(e) Résiliation Relative à un Programme de Groupe ou d'Adhésion :

Si vous recevez votre Plan AppleCare+ (peu importe le type) dans le cadre d'un programme de groupe ou d'adhésion, à l'expiration ou à la résiliation de votre droit de continuer de bénéficier d'AppleCare+ en vertu de ce programme, vous pourriez avoir l'option d'assumer les paiements d'AppleCare+ et de maintenir votre Plan. Si vous ne choisissez pas d'assumer les paiements et de continuer de bénéficier d'AppleCare+, votre Plan sera résilié, et vous n'aurez droit à aucun remboursement.

9.3 Résiliations à la suite d'une Rétrofacturation

Si, au cours de la période de facturation en cours pendant laquelle le paiement a été effectué, vous demandez une rétrofacturation à l'égard d'un paiement mensuel, annuel ou unique effectué pour votre Plan Mensuel, votre Plan Annuel ou votre Plan à Durée Déterminée, cette rétrofacturation sera considérée comme une manifestation de votre intention de résilier votre Plan. Celui-ci pourra alors être résilié à la date de la rétrofacturation, et aucun remboursement ne sera accordé.

Si vous demandez une rétrofacturation à l'égard d'un paiement mensuel ou annuel effectué pour votre Plan Mensuel ou Annuel avant la période de facturation en cours de votre Plan, cette rétrofacturation sera considérée comme une manifestation de votre intention de résilier votre Plan. Celui-ci pourra alors être résilié à la date de la rétrofacturation, et vous pourriez recevoir un remboursement proportionnel basé sur le pourcentage du temps non écoulé restant à votre Plan Mensuel ou Annuel.

Peu importe le moment où vous demandez une rétrofacturation, si celle-ci est annulée par votre institution financière ou si vous la retirez, le Plan pourra tout de même être résilié à la date à laquelle vous avez demandé la rétrofacturation, et vous pourriez recevoir un remboursement proportionnel basé sur le pourcentage du temps non écoulé restant à votre Plan Mensuel, votre Plan Annuel ou votre Plan à Durée Déterminée.

9.4 Remboursements pour les Plans Mensuels

Sauf dispositions contraires des lois locales, si vous résiliez un Plan Mensuel, sans que cela soit lié au retour de votre Équipement Couvert, vous pourriez avoir droit à un remboursement qui sera calculé comme suit :

(1) Si vous résiliez un Plan Mensuel dans les quatorze (14) jours de la date de la souscription initiale ou du renouvellement du Plan Mensuel, vous recevrez un remboursement intégral.

(2) Si vous résiliez un Plan Mensuel plus de quatorze (14) jours après la date de la souscription initiale ou du renouvellement du Plan Mensuel, vous pourriez avoir droit à un remboursement proportionnel basé sur le pourcentage du temps non écoulé restant à votre Plan Mensuel.

Comme mentionné ci-dessus, si vous désactivez le prochain renouvellement de votre Plan Mensuel, la résiliation entrera en vigueur à minuit, le dernier jour du mois auquel correspondait votre dernier paiement mensuel. Votre Plan Mensuel restera actif jusqu'à la fin du mois en question. Il sera alors résilié, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

9.5 Remboursements pour les Plans Annuels

Sauf dispositions contraires des lois locales, si vous résiliez un Plan Annuel, sans que cela soit lié au retour de votre Équipement Couvert, vous pourriez avoir droit à un remboursement qui sera calculé comme suit :

(1) Si vous résiliez un Plan Annuel dans les trente (30) jours de la souscription initiale ou du renouvellement du Plan Annuel, vous recevrez un remboursement intégral.

(2) Si vous résiliez un Plan Annuel plus de trente (30) jours après la souscription initiale ou le renouvellement du Plan Annuel, vous aurez droit à un remboursement au prorata fondé sur le pourcentage de la durée non écoulée restant sur le Plan Annuel.

Comme mentionné ci-dessus, si vous désactivez le prochain renouvellement de votre Plan Annuel, la résiliation entrera en vigueur à minuit, le dernier jour de l'année à laquelle correspondait votre dernier paiement annuel. Votre Plan Annuel restera actif jusqu'à la fin de cette année. Il sera alors résilié, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

9.6 Remboursements pour les Plans à Durée Déterminée

Sauf dispositions contraires des lois locales, si vous résiliez un Plan à Durée Déterminée, sans que cela soit lié au retour de votre Équipement Couvert, vous pourriez avoir droit à un remboursement qui sera calculé comme suit :

(1) Dans les trente (30) jours suivant l'achat de votre Plan ou la réception de ce Plan, selon la dernière éventualité, vous recevrez un remboursement intégral, moins la valeur des avantages dont vous avez bénéficié en vertu du Plan.

(2) Plus de trente (30) jours après la réception de ce Plan, vous recevrez un remboursement proportionnel du prix d'achat d'origine. Le remboursement proportionnel est basé sur le pourcentage de la Durée du Plan non écoulée par rapport à la date d'achat du Plan, moins la valeur des avantages dont vous avez bénéficié en vertu du Plan.

Si votre Plan à Durée Déterminée est financé par un Fournisseur de Plan de Paiement, contactez Apple ou votre Fournisseur de Plan de Paiement pour résilier votre Plan. Apple pourrait accorder votre remboursement à l'entité de financement qui lui a payé votre Plan.

9.7 Droits de Résiliation d'Apple

Si, pour une raison quelconque, votre Source de Paiement ne peut pas être débitée des montants dus, y compris pour le renouvellement d'un Plan Mensuel ou Annuel, ou pour un autre paiement de versement dû par vous, et que vous n'avez pas fait le paiement approprié au plus tard à la date d'échéance ou à la date de renouvellement applicable, votre Plan pourrait être résilié pour non-paiement, et la couverture de votre Plan cessera à la date d'échéance ou de renouvellement.

Sauf dispositions contraires dans les lois locales applicables, Apple peut résilier ce Plan immédiatement et sans avis en cas de fraude ou de fausse déclaration importante, ou si vous avez utilisé ce Plan à des fins commerciales pour votre propre gain financier. Apple pourrait exiger le paiement immédiat du coût de tous les services que vous avez reçus, et aucun remboursement ne sera accordé.

De plus, sauf dispositions contraires dans les lois locales, Apple peut résilier ce Plan si des pièces de service pour l'Équipement Couvert ne sont pas disponibles, ou si Apple n'est plus en mesure d'assurer le service de votre Équipement Couvert, sur préavis écrit de trente (30) jours. Si la législation locale le permet et qu'Apple résilie ce Plan en raison de l'indisponibilité des pièces nécessaires au service, vous recevrez un remboursement au prorata pour la durée non écoulée du Plan.

Votre défaut d'effectuer à temps la totalité d'un paiement mensuel ou annuel sera considéré comme l'expression de votre intention de résilier votre Plan, et aucun remboursement ne vous sera accordé pour la résiliation.

9.8 Résiliation En Cas de Reprise Autorisée

Pour les Plans Mensuels et les Plans Annuels, si vous faites reprendre votre Appareil Couvert dans le cadre du Programme Apple Trade In, cette reprise sera considérée comme une expression de votre intention de résilier votre Plan Mensuel ou Annuel, qui sera résilié au moment de l'acceptation de la reprise.

9.9 Effet de la Résiliation

À la date de prise d'effet de la résiliation anticipée, les obligations futures d'Apple envers vous en vertu de ce Plan sont entièrement éteintes.

10. Transfert de Plans à Durée Déterminée

Pour les Plans à Durée Déterminée seulement, vous pouvez effectuer un transfert permanent unique de tous vos droits en vertu du Plan à une autre partie, à condition : (i) que vous transfériez à l'autre partie la preuve d'achat d'origine, la Confirmation du Plan, le matériel imprimé du Plan et le présent contrat de service, (ii) que vous notifiez Apple du transfert comme expliqué à la page support.apple.com/HT202712 et (iii) que l'autre partie accepte les conditions du présent contrat de service. Si vous financez la souscription à votre Plan au moyen d'un Fournisseur de Plan de Paiement ou payez autrement en versements, le cessionnaire doit assumer et respecter la totalité des obligations de paiement du cédant, et tout manquement à ces obligations par un cessionnaire déclenchera immédiatement les clauses de résiliation décrites à la Section 9. Lorsque vous avisez Apple du transfert, vous devez fournir le Numéro de Contrat du Plan, les numéros de série de l'Équipement Couvert, de même que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel du nouveau propriétaire. Les Plans Mensuels et les Plans Annuels ne peuvent pas être transférés.

11. Modifications du Plan

Les conditions générales du Plan qui vous ont été fournies à l'origine demeurent en vigueur pendant la Durée du Plan et chaque renouvellement du Plan Mensuel ou Annuel, le cas échéant, sauf si Apple vous informe des conditions générales d'utilisation révisées du Plan. Apple peut, à tout moment, réviser les conditions générales de ce Plan, y compris le prix et les frais de service applicables, en vous donnant un préavis écrit de trente (30) jours, ou plus si la loi l'exige (la « Période de Préavis »). Ce préavis doit être fourni dans un document écrit ou un courriel distinct, ou par une autre méthode raisonnable. Si vous n'acceptez pas les conditions générales révisées du Plan, vous pouvez résilier le Plan sans pénalité. Si vous ne résiliez pas le Plan pendant la Période de Préavis, votre paiement continu des versements mensuels, annuels ou autres versements échelonnés (le cas échéant) ou la soumission d'une demande de service en vertu du Plan après la réception d'un préavis de modification des conditions générales de votre Plan, y compris concernant un changement du prix ou des frais de service, sera considéré comme un consentement de votre part à être lié par lesdites conditions générales révisées du Plan. Dans tous les cas, vous pouvez résilier le Plan en tout temps conformément à la Section 9.

Si Apple adopte des révisions de ce Plan qui élargiraient votre couverture sans coûts supplémentaires ni augmentation des frais de service, la couverture élargie s'applique immédiatement à ce Plan.

12. Dispositions Générales

(a) Apple peut sous-traiter ou attribuer l'exécution de ses obligations à des tiers, sans toutefois se libérer de ses obligations envers vous.

(b) Apple n'est pas responsable des défauts ni des retards d'exécution de ses obligations en vertu du Plan en raison d'événements raisonnablement indépendants de la volonté d'Apple.

(c) Vous n'êtes pas tenu d'effectuer la maintenance préventive de l'Équipement Couvert pour avoir droit aux services en vertu du Plan.

(d) Ce Plan est offert et valide seulement dans les provinces et les territoires du Canada, à l'exception du Québec. Les personnes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité ne sont pas autorisées à acheter ce Plan. Il se peut que ce Plan ne soit pas offert dans toutes les juridictions; il n'est pas offert là où la loi l'interdit.

(e) Dans le cadre de ses obligations, Apple peut, uniquement aux fins de la surveillance de la qualité des réponses d'Apple, enregistrer la totalité ou une partie des appels entre vous et Apple.

(f) Vous acceptez que les informations ou les données divulguées à Apple en vertu de ce Plan ne soient ni confidentielles ni exclusives à vous. De plus, vous acceptez qu'Apple recueille et traite des données en votre nom dans le cadre des services fournis. Cela peut comprendre le transfert de vos données à des sociétés affiliées ou à des fournisseurs de services conformément à la Politique de Confidentialité des Clients d'Apple.

(g) Apple dispose de mesures de sécurité destinées à protéger vos données contre les accès ou les divulgations non autorisés et contre leur destruction illégale.

(h) **Vous comprenez et acceptez qu'en achetant le Plan, Apple utilisera, traitera, transférera et protégera vos renseignements conformément à la Politique de Confidentialité des Clients d'Apple, accessible à la page apple.com/legal/privacy. Sans préjudice de ce qui précède, vous acceptez qu'Apple, ses sociétés affiliées ou ses fournisseurs de services puissent utiliser et traiter votre nom, le numéro de série de votre appareil, vos coordonnées, votre historique de réparation et les autres renseignements personnels que nous, nos sociétés affiliées ou nos fournisseurs de services recueillons ou générons relativement à votre Plan, aux fins suivantes : (i) fournir et administrer les services au titre du Plan et exécuter le présent contrat; (ii) assurer la qualité du service; et (iii) communiquer avec vous au sujet de votre Plan, des opérations financières connexes ainsi que des services et de l'assistance fournis au titre du présent contrat. À ces fins, vous acceptez que cela puisse inclure le transfert de vos renseignements personnels entre Apple, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs de services. Si vous avez des questions concernant le traitement de vos renseignements personnels, communiquez avec Apple aux numéros de téléphone fournis ou à l'adresse apple.com/legal/privacy/contact. Si vous souhaitez consulter les renseignements qu'Apple détient à votre sujet ou si vous souhaitez les modifier, accédez à la page account.apple.com pour mettre à jour vos préférences de contact personnelles ou communiquez avec Apple en accédant à la page apple.com/ca/privacy/contact.**

(i) Les conditions du Plan, y compris le reçu de caisse d'origine du Plan et la Confirmation du Plan, prévaudront sur toute condition contradictoire, supplémentaire ou autre de tout bon de commande ou autre document, et elles constituent l'intégralité de l'entente entre vous et Apple relativement au Plan.

(j) Les Plans Mensuels ou Annuels se renouvelleront automatiquement, sauf en cas de résiliation, au prix de souscription d'origine du Plan, à moins que vous soyez informé à l'avance d'un changement de prix conformément à la Section 11 de ce Plan. Apple n'est pas dans l'obligation de renouveler les Plans à Durée Déterminée. Si Apple propose un renouvellement, Apple en déterminera le prix et les conditions.

(k) Aucun processus informel de règlement des différends n'est disponible au titre de ce Plan.

(l) Aux fins de ce Plan, « Apple » désigne **Apple Canada Inc.**, dont les bureaux sont situés au 120 boulevard Bremner, bureau 1600, Toronto, Ontario, M5J 0A8. Pour les Plans vendus au Canada, Apple Canada Inc. est l'obligé légal et financier.

(m) Les lois de la province de l'Ontario régissent les Plans souscrits au Canada, sauf là où la loi l'interdit. Si les présentes conditions sont incompatibles avec les lois d'un territoire où vous achetez ce Plan, les lois de ce territoire prévaudront.

(n) Les services d'assistance en vertu de ce Plan peuvent être offerts uniquement en anglais et en français (Canada).

(o) Les Appareils achetés dans un pays autre que le Canada peuvent ne pas être admissibles à la couverture en vertu de ce Plan.

13. Variations par Pays, Province et État

La disponibilité des produits peut varier selon la province et le territoire.

Numéros de Téléphone

Canada – 800-263-3394

* Les numéros de téléphone et les horaires d'ouverture peuvent varier et sont susceptibles d'être modifiés. Vous trouverez les plus récentes coordonnées locales et internationales à la page support.apple.com/HT201232. Les numéros sans frais ne sont pas offerts dans tous les pays.

093026 AC+ Mac Canada v2.0 - French